



RPI SOUVIGNY-DE-TOURAINES / SAINT-RÈGLE INSCRIPTIONS RENTRÉE 2026

Les enfants nés en **2023** rentreront à l'école maternelle en septembre.

ETAPE 1 : inscription à la **mairie** de la commune de résidence

Pièces nécessaires : carnet de santé, livret de famille, justificatif de domicile

ETAPE 2 : rendez-vous à **l'école**

Pièces nécessaires : certificat d'inscription délivré par la mairie

Pour finaliser l'inscription de vos enfants en maternelle, merci d'envoyer un mail (en précisant vos coordonnées téléphoniques) à : ec-saint-regle@ac-orleans-tours.fr

Mathilde JUBAULT

Directrice de l'école de Saint-Règle

NB : LA PROCÉDURE EST IDENTIQUE POUR LES ÉCOLIERS PLUS ÂGÉS DONT LES FAMILLES SONT NOUVELLEMENT INSTALLÉES SUR SOUVIGNY-DE-TOURAINES OU SUR SAINT-RÈGLE ET QUI N'ÉTAIENT DONC PAS SCOLARISÉS SUR LE RPI EN 2025-2026. Les parents devront présenter le certificat de radiation de l'ancienne école de leur enfant.

Laure JAULT

Intérim de direction de l'école de Souvigny-de-Touraine
ec-souvigny-de-touraine@ac-orleans-tours.fr